



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question écrite n° 18171

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur l'adoption du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce plan qui structure la politique de solidarité du Gouvernement face à l'urgence sociale prévoit la mise en place de mesures immédiates contre la précarité. Il prévoit notamment le rattrapage du niveau du RSA-socle et la hausse du plafond de la CMU complémentaire. Ce plan s'adresse aussi aux jeunes de 18 à 25 ans, sans emploi ni formation à qui un contrat d'insertion garantira un revenu équivalent au RSA. Pour les sans-abri et les demandeurs d'asile, 9 000 places d'hébergement seront créées cette année. Il lui demande de bien vouloir le tenir informé des dispositions qu'elle compte prendre afin de tenir le Parlement régulièrement informé de l'impact, aussi bien à court qu'à moyen terme, de ce plan notamment auprès des plus fragiles de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18171

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1490

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)